



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COMPÉTITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES-VERBAL n° 10

Date de la réunion : réunion plénière du 17 Novembre 2025

Lieu : siège du DFSM à Yvetot

Membres présents : Madame HANOUE Laetitia.

Messieurs : FOISSEAU Joël, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, LEFEVRE Dominique, MOGIS Michel.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).
En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.
Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Masculine Seniors sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 100 des Règlements Généraux de la L.F.N.



INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**
- **Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.**

RECTIFICATIF

PV N° 8

OBLIGATIONS DES CLUBS

Les clubs suivants :

US CRIELLOISE US BACQUEVILLE PIERREVILLE et FC PETIT CAUX sont bien en règle avec les obligations des clubs.

SENIORS VETERANS CRITERIUM DEPARTEMENTAL 1 POULE I

Match N°53968545 US DES FALAISES 41 / AS SASSETOT THEROULDEVILLE 41 du 05 octobre 2025

La Commission, après en délibéré :

- Annule le forfait de l'AS SASSETOT THEROULDEVILLE 41
- Annule l'amende du forfait

La rencontre est reportée le 11 janvier 2026.

DECISIONS

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match N° 53963233 GCO BIHORELLAIS 1 / ROUEN AC 1 du 05 octobre 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline prise lors de sa réunion du 23 octobre 2025 procès-verbal publié le 29 octobre 2025 sur footclubs.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match à rejouer avec trois arbitres officiels et un délégué à la charge des deux clubs.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match N° 54071854 A. ROUENNAISE DE FOOT 1 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 du 05 octobre 2025

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline prise lors de sa réunion du 23 octobre 2025 procès-verbal publié le 29 octobre 2025 sur footclubs.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match à rejouer avec un arbitre officiel à la charge de l'A. ROUENNAISE DE FOOT.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Forfait Général de l'ES DU MONT GAILLARD 4 reçu par mail JEUDI 6 NOVEMBRE 2025.

La commission jugeant en 1ère instance :

- Déclare cette équipe forfait général dans le championnat Seniors matin départemental 2 poule D
- Place cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point et soustrait tous les points acquis et les buts pour et contre, par toutes les équipes lors des rencontres jouées contre cette équipe
- Inflige une amende de 560€ à l'ES DU MONT GAILLARD.

JOURNEE DU 19 OCTOBRE 2025

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 53962448 ES JANVALAISE 1 / FC PETIT CAUX 1

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

Match n° 53962451 JS ST NICOLAS BETHUNE 2 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club de JS SAINT NICOLAS BETHUNE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 53962580 FC LE TRAIT DUCLAIR 1 / AS CANTON D'ARGUEIL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC LE TRAIT DUCLAIR.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 53962712 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 3 / LE HAVRE FC 2012 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF.

Match n° 53962717 ES DU MONT GAILLARD 2 / AS STE ADRESSE BUT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS SAINT ADRESSE BUT.

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

R.A.S.



SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 53962983 ES ARQUES LA BATAILLE 1 / CA LONGUEVILLAIS 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à ES ARQUES LA BATAILLE pour licence manquante (arbitre assistant 1).

Match n° 53962984 ENTENTE VIENNE & SAANE LONGUEUIL 2 / ES JANVALAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5 € est infligée à L'ENT. VIENNE SAANE LONGUEUIL, pour licence manquante (arbitre assistant 1).

Amende d'un montant de 30€ pour F.M.I. non utilisée est infligée à L'ENT. VIENNE SAANE LONGUEUIL

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5 € est infligée à L'ES JANVALAISE pour licence manquante (arbitre assistant 2).

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53963111 GRAND QUEVILLY FC 3 / O. DE DARNETAL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est à infligée au club du GRAND QUEVILLY FC 3.

Match N° 53963115 ROUEN SAPINS FC 2 / FC ST ÉTIENNE DU ROUVRAY 3

Une amende de 30€ est infligée au ROUEN SAPINS FC pour non utilisation de la FMI.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 53963243 F LA BOUCLE DE SEINE 1 / US FORÊT DE ROUMARE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à L'US FORET DE ROUMARE pour licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 53963244 GCO BIHORELLAIS 1 / FC DU NORD OUEST 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est à infligée au club du GCO BIHORELLAIS.

Match n° 53963245 AS 5 V 1 / MONT ST AIGNAN FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à l'AS5V 1, pour licence manquante (arbitre assistant)

Match n° 53963246 ES MONTIGNY 2 V 1 / ROUEN AC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à ROUEN AC pour licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 53963510 AS FAUVILLAISE 2 / AS OURVILLAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à L'AS OURVILLAISE pour licence manquante (arbitre assistant 2).



SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 53963655 FC GRUCHET LE VALASSE 1 / GAINNEVILLE AC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée au FC GRUCHET LE VALASSE pour licence manquante (arbitre assistant 1)

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53963793 AS BUCHY 2 / US LONDINIÈRES 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'AS BUCHY

Match n° 53963795 AC BRAY EST FORGES 2 / AS GOURNAY FOOTBALL 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'AC BRAY EST FORGES 2

SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 53963924 REUNIONNAIS FC 1 / CO CLEON 2

Une amende de 30€ est infligée au club du REUNIONNAIS FC pour non-utilisation de la FMI

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE

R A S

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

R A S

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

R A S

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n°53964472 US CAILLY 2 / CANTELEU FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à l'US CAILLY pour licence manquante (arbitre assistant)

Match n° 53964473 AS QUEVILLY- CHU ROUEN 1 / FC BONSECOURS ST LEGER 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'AS QUEVILLY – CHU ROUEN.



SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 53964569 TANCARVILLE AC 1 RC DE ROUEN 1

Une amende de 30€ est infligée au TANCARVILLE AC pour non utilisation de la FMI

Match n° 53964572 FC ROLLEVILLAIS 2 / CS SERVICES MUNICIPAUX LE HAVRE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée au FC ROLLEVILLAIS pour licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 53964659 ASL RAMPONNEAU FECAMP 3 / CAUX FC 3

Considérant l'inscription sur la feuille de match d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

Match n° 53964660 US HERICOURT 1 / CANY FC 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de CANY FC

Match n° 53964661 FC BARENTINOIS 3 / US VATTEVILLE BROTONNE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 5€ est infligée au FC BARENTINOIS pour licence manquante (délégué)

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 54071863 FC GRUGNY 1 / A. ROUENNAISE DE FOOT 1

Pour cause d'arrêt municipal, la rencontre est reportée au 23 Novembre 2025.

Match n° 54071862 FC BOOS 3 / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, Une amende de 5€ est infligée au club de FC BOOS pour licence manquante (arbitre assistant)

Match n° 54071864 REUNIONNAIS FC 2 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX pour licence manquante (licence arbitre assistant)

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n° 53964839 FC ROLLEVILLAIS 3 / GAINNEVILLE AC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée au club de GAINNEVILLE AC pour licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53964943 ENT. VIENNE SAANE LONGUEIL 3 / FC MARTIN EGLISE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'ENT. VIENNE SAANE LONGUEIL.



Match n° 53964948 US LUNERAYSIENNE 4 / US ENVERMEU 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée à l'US LUNERAYSIENNE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 54490202 FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 2 / O. DE DARNETAL 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15€ est infligée au FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM.

Feuille de match insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à l'O. DE DARNETAL pour licence manquante (licence arbitre assistant)

Match n° 54490204 ST JEAN FRESQUIENNES 1 / ST MARTIN DU VIVIER OM 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à ST JEAN FRESQUIENNES pour licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53965178 AS COTE D'ALBATRE 2 / ENT.MOTTEVILLE CROIX MARE 3

Feuille de match insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à l'ENT. MOTTEVILLE CROIX MARE pour licence manquante (arbitre assistant)

Match n° 53965181 AS OURVILLAISE 3 / AS LANQUETOT 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à l'AS LANQUETOT pour licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°54162242 AS DE LA CERLANGUE 1 / FC GRUCHET LE VALASSE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée au FC GRUCHET LE VALASSE pour licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 53965599 US AUFFAY 3 / FC ANNEVILLE MANEHOVILLE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15 € est infligée à l'US AUFFAY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 53965867 ENT DU LITTORAL 1 – AS VALLEE DU DUN 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15 € est infligée à l'ENT DU LITTORAL 1.



SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 53990997 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 5 / ESP FOOTBALL 3

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15 € est infligée au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY.

Match n° 53990995 AS5V 2 / FC THOUBERVILLE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15 € à l'AS5V.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 54072196 AS ST PIERRE DE VARENGEVILLE 3 / AS MUNICIPAUX BARENTIN 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15 € est infligée à l'AS ST PIERRE DE VARENGEVILLE.

Match n°54072199 : US DES VALLEES 2 / GCO BIHORELLAIS 3

Forfait déclaré tardivement et non pris en compte (20h51), du GCO BIHORELLAIS 3.

La commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu avec 0 point au GCO BIHORELLAIS 3 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier US DES VALLEES 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168 € au GCO BIHORELLAIS 3.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 53966622 HARFLEUR FOOTBALL CLUB 2 / ASC TOUSSAINT 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain, une amende de 15 € est infligée à HARFLEUR FOOTBALL CLUB.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

RAS

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 53967673 SC PETIT COURONNE 41 / FC ST JULIEN 41.

Feuille de match, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au SC PETIT COURONNE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 54606753 St JEAN FRESQUIENNES 41 / AS5V 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à St JEAN FRESQUIENNES.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 53968001 ENT FCVM- FCVILLAGE 41 / US MESNIL ESNARD FRA 41.

Pour cause de terrain impraticable la rencontre est reportée au 23 novembre 2025

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461442 AS LA BOUILLE MOULINAUX 41 / US QUEVILLY RM 41

La rencontre a été reportée au 23 novembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968186 SAINT MAURICE FC HOUPEVILLE.MALAUNAY 42 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à St MAURICE FC HOUPEVILLE.MALAUNAY.

Match n° 53968189 ASSO FAC 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 42

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ASSO FAC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 53968464 FC OFFRANVILLAIS 41 / FC PETIT CAUX 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC OFFRANVILLAIS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 53968553 ESPC St GILLES ETAINHUS 41 / US SENNEVILLAISE 41

Forfait déclaré de l'US SENNEVILLAISE 41. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US SENNEVILLAISE 41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point,
- pour en faire bénéficier l'ESPC St GILLES ETAINHUS 41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ à l'US SENNEVILLAISE.

Match n° 53968554 US DES FALAISES 41 / USF FECAMP 41

La rencontre a été reportée au 30 novembre 2025.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968643 HAVRE CAUCRIAUVILLE 41 / AS DE MONTIVILLIER 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au HAVRE CAUCRIAUVILLE.

Match n° 53968644 LE HAVRE AC 41 / RC PORT DU HAVRE 41.

Match arrêté à la 89^{ème} minute de jeu.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres et à la Commission de Discipline, est placé en instance d'homologation.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 53968768 US EPOUVILLE 41 / FC DU LITTORAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US EPOUVILLE.

Match n° 53968769 RC HAVRAIS 41 / GRPT St AUBIN VIGOR 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au RC HAVRAIS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

Match n° 53969585 AS FL-CSE TOTAL 42 / SC OTEVILLE SUR MER 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS FL-CSE TOTAL.

JOURNEE DU 26 OCTOBRE 2025

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 53962457 AC BRAY EST FORGES 1/ AS GOURNAY FOOTBALL 1

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n° 53962456 FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2/ JS ST NICOLAS BETHUNE 2

Constatant l'absence sur le terrain au coup d'envoi du club de FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2

La commission jugeant en 1^{ère} instance :

- donne match perdu par forfait au club du FC SAINT JULIEN PETIT QUEVILLY 2 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le club de JS SAINT NICOLAS BETHUNE 2 sur le score de 3 buts à 0
- inflige une amende de 168€ au club du FC ST JULIEN PETIT QUEVILLY.



SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 53962591 FC LE TRAIT DUCLAIR 1 / AS ST PIERRE DE VARENGEVILLE 1

Rencontre arrêtée à la 82ème minute de jeu sur le score de 1 but à 0 en faveur du club de l'AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE 1. Le dossier transmis à la Commission Départementale des Arbitres est mis en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53962720 US LILLEBONNAISE 2 / AC ST ROMAIN DE COLBOSC 1

Pour cause d'arrêt municipal, la rencontre est reportée au 11 Janvier 2026

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53975741 EU FC 2 / FC PETIT CAUX 2

La rencontre a été reportée au 16 Novembre 2025

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE B

R.A.S.

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53963117 SC PETIT COURONNE 1 / ESP FOOTBALL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée au SC PETIT COURONNE pour licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 53963121 O. DE DARNETAL 2 / AS MADRILLET CHATEAU BLANC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à L'O.DARNETAL pour licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 53963122 GRAND QUEVILLY FC 3 / AS LONDAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15 € est infligée au club du GRAND QUEVILLY FC.

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 53963254 F. LA BOUCLE DE SEINE 1 / F.U.S.C. BOISGUILLAUME 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5 € est infligée au FUSC BOISGUILLAUME pour licence manquante (arbitre assistant)

SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE E

R.A.S.



SENIORS APRES MIDI DÉPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 53963658 E.S DU MONT GAILLARD 3 / A.S DE MONTIVILLIERS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Une amende de 5 € est infligée à L'E.S DU MONT GAILLARD pour licence manquante (arbitre assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°53963798 O. BELMESNIL 1 / ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 3

La rencontre est reportée au 21 décembre 2025.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°53963931 STADE SOTTEVILLE CC 3 / FC BOOS 1

Feuille de match FMI manquante, la Commission demande de faire parvenir la composition de leur équipe ainsi que le score du match au secrétariat du DFSM avant le 20 novembre 2025 sous peine de match perdu aux deux équipes.

La rencontre est placée en instance d'homologation

Match n° 53963933 STADE DE GRAND QUEVILLY 3 / A. HOULMOISE BONDEVILLE FC 2

La rencontre est reportée le 21 décembre 2025

Match n°53963934 CO CLEON 2 – MONT SAINT AIGNAN FC 3

La rencontre est reportée au 21 décembre 2025.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°53964195 YERVILLEFC 2 / FC ROGERVILLE FC 1

La rencontre est reportée le 21 décembre 2025.

Match n°53964196 FC ROLLEVILLAIS 1 / US ALLOUVILLE TROUVILLE 1

La rencontre est reportée au 21 décembre 2025.

Match n°53964198 AS STE ADRESSE BUT 2 / LE HAVRE S'PORT FOOT 1

La rencontre est reportée au 21 décembre 2025.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 53964385 ENT. MOTTEVILLE CROIX MARE 2 / CANY FC 3

Rencontre non jouée, la rencontre est reportée à une date ultérieure



Match n° 53964386 AS CÔTE D'ALBÂTRE 1 / STADE VALERIQUEAIS 2

Rencontre non jouée, la rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 53964474 FC BOOS 2 / SC PETIT COURONNE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée au club du FC BOOS pour licence manquante (délégué)

Match n° 53964475 ISNEAUVILLE FC 1 / FC DU NORD OUEST 2

Réserve d'avant match du club de ISNEAUVILLE FC confirmée, le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est placé en instance d'homologation

Match n° 53964477 FC BONSECOURS ST LEGER 2 / CANTELEU FC 2

Rencontre non jouée, la rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n° 53964576 SC OCTEVILLE SUR MER 3 / AS NORVILLE 1

Match non joué pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n° 53964577 HELLANDES FC 1 / CSS MUNICIPAUX 3

Match non joué pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n° 53964578 US GODERVILLE 1 / FC ROLLEVILLAIS 2

Match non joué pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n° 53964575 RC ROUEN 1 / HARFLEUR Football FC 1

Non utilisation de la FMI, une amende de 30 € est infligée au club de RC ROUEN

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n° 53964664 CANY FC 4 / ASL RAMPONNEAU FECAMP 1

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n° 53964667 ES INTER ST ANTOINE 2 / US DE BOLBEC 3

Pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée au 23 Novembre 2025

Match n° 53964666 US VATTEVILLE BROTONNE 3 / AS PETIVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club de l'AS PETIVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n° 54071867 ISNEAUVILLE FC 2 / A. O. <ROUENNAISE DE FOOTBALL 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire. Une amende de 20€ est infligée au club d'ISNEAUVILLE FC.

Match N° 54071866 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4/ AS LONDAISE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY.



Match n° 54071869 FC TOURVILLE LA RIVIERE 2 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant. Une amende de 5€ est infligée au club de FC TOURVILLE LA RIVIERE.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant. Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX.

Match n° 54071868 FC GRUGNY 1 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3

Attendu que le club FC GRUGNY 1 est pour la 4^{ème} année en infraction avec le statut régional de l'arbitrage donc aucun muté autorisé.

Considérant que le FC GRUGNY a inscrit 2 mutés sur la feuille de match de la rencontre citée en référence.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Inflige une amende de 122€ (61x2) (annexe 5 des dispositions financières de la LFN) au FC GRUGNY.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match N° 53964845 GAINNEVILLE AC 2 / SC OCTEVILLE SUR MER 4

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée au 23 Novembre 2025

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 53964951 AS DAVIGEL DIEPPE 1 / JS ST NICOLAS BETHUNE 4

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 53964954 ENT. VIENNE SAANE LONGUEIL 3 / US LUNERAYSIENNE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain et absence de banc de touche. Une amende de 30€ est infligée au club de l'ENT. VIENNE SAANE LONGUEIL.

Match n° 53964953 FC ST MARTIN EGLISE 1 / AS MESNIEROISE 2

Match arrêté à la 85^{ème} minute.

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n° 54490207 FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 / A. ROUENNAISE DE FOOT 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant. Une amende de 5€ est infligée au club de l'A. ROUENNAISE DE FOOT.

Match n° 54490208 US DE GRAMMONT 2 / ST AUBIN FC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence licence arbitre assistant. Une amende de 5€ est infligée au ST AUBIN FC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n° 53965183 JS NOINTOTTAISE 1 / AS COTE D'ALBATRE 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 53965184 ENT. MOTTEVILLE CROIX MARE 3 / AS DE LA FRENAYE 1

Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.



Match n° 53965185 US DES VALLEES 1 / AS FAUVILLAISE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'US DES VALLEES.

Match n° 53965187 US STE MARIE DES CHAMPS 2 / AS OURVILLAISE 3

Reserve d'avant match déposée par l'US STE MARIE DES CHAMPS 2 non confirmée.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°54162244 ESPC ST GILLES ETAINHUS 2 / HELLANDES FC 2

Pour cause d'arrêt municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 54162246 FC GRUCHET LE VALASSE 2 / F. LIBRE AS LE HAVRE 1

la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 54162245 FC BREUTE BRETTEVILLE 1 / AS DE MONTIVILLIERS 3

Une réserve technique a été déposée

Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres est placé en instance d'homologation.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 53965605 AS GOURNAY FOOTYBALL 3 / ES AUMALOISE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'AS GOURNAY FOOTBALL.

Match n° 53965602 FC BIVILLE LA BAIGNARDE 2 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 3

La rencontre est reportée le 16 novembre 2025.

Match n°53965603 FC ANNEVILLE MENEHOVILLE 2 / US ST MARTIN OSMONVILLE 2

Match n° 53965606 O. BELMESNIL 2 / ES ST OUEN DU BREUIL 1

Ces deux rencontres sont reportées à une date ultérieure.

Match n°53965604 FC TOTES 3 / US AUFFAY 3

La rencontre est reportée le 21 décembre 2025

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 53965872 FC AUZEBOSC 1 / US HERICOURT 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC AUZEBOSC.

Match n° 53965874 ES YPREVILLAISE 1 / US YEBLERONNAISE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ES YPREVILLAISE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 53991001 ESP FOOTBALL 3 / US ST JACQUES SUR DARNETAL 2

Réserve technique de l'ESP FOOTBALL 3.



Ce dossier, transmis à la Commission Départemental des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

Match n° 53991002 FRIENDS UNITED 1 / GRAND QUEVILLY FC 4

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à FRIENDS UNITED.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 54072202 AS MUNICIPAUX BARENTIN 1 / ISNEAUVILLE FC 3

Pour cause d'un Arrêté Municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 53966630 FC HATTENVILLE CŒUR 1 / US ST MACLOU BRIERE 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Une amende de 5€ est infligée à l'US ST MACLOU BRIERE pour absence de numéro de licence (arbitre assistant)

Match n° 53966627 ENT. STI-OFC / HARFLEUR FOOTBALL CLUB 2

La rencontre est reportée au 16 novembre 2025.

Match n° 53966628 ENT.ASGY-PCEP 2 / AS ST JEAN NEUVILLE 1

La rencontre est reportée au 16 novembre 2025.

Match n° 53966626 ASC TOUSSAINT 1 / US SENNEVILLAISE 2

La rencontre est reportée le 16 novembre 2025.

Match n° 53966629 FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2 / RC NORMAND 2020 2

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE F

Match n° 53966755 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 3 / SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 53966754 TRAIT D'UNION 1 / US ST THOMAS 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à TRAIT D'UNION.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 53967675 ROUEN SAPINS FC 41 / A ROUENNAISE DE FOOT 41

Pour non utilisation de la FMI du fait du ROUEN SAPINS FC, une amende de 30€ est infligée au ROUEN SAPINS FC.

Feuille de match insuffisamment rédigée manque identité de l'arbitre assistant. Une amende de 15€ est infligée au ROUEN SAPINS FC.

Match n° 53967677 FC BONSECOURS ST LEGER 41 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de FC BONSECOURS ST LEGER, la rencontre est reportée au 23 novembre 2025.



SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 53968006 A J CAULLE BOSC LE HARD 41 / FC NEUFCHATEL EN BRAY 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'A J CAULLE BOSC LE HARD la rencontre est reportée au 23 novembre 2025.

Match n° 53968007 AS BUCHY41 / FC BARENTINOIS 41

Constatant l'absence sur le terrain de FC BARENTINOIS FC 41 au coup d'envoi, la Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait au FC BARENTINOIS 41 sur le score de 0 but à 3, pour en faire bénéficier l'AS BUCHY 41 sur le score de 3 buts à 0 ;
- inflige une amende de 168€ au FC BARENTINOIS.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 54461449 CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS 41 / AS MADRILLET CHAT BL 41

La rencontre a été inversée.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 53968192 FC TOURVILLE LA RIVIERE 41 / A HOULMOISE BOND 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE.

Match n° 53968195 CO CLEON 42 / ASSO FAC 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du CO CLEON la rencontre est reportée au 16 novembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 53968282 STADE VALERIQUEAIS 41 / US DOUDEVILLAISE 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du STADE VALERIQUEAIS la rencontre est reportée au 16 novembre 2025.

Match n° 53968274 AS OUVILLAISE 41 / CANY FC 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'AS OUVILLAISE la rencontre est reportée au 23 novembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G



Match n° 54072367 FC BARENTINOIS 42 / ENT MOTTEVILLE CROIXMARE 41

Considérant l'article 5 des règlements des compétitions du DFSM qui stipule:

« Le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge. Toutefois, s'il est reconnu que ne figure pas dans les équipes inférieures aucun joueur ayant participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe dite supérieure et déclarée forfait, cette mesure ne sera pas appliquée ».

- Considérant que les trois dernières rencontres de FC BARENTINOIS 41 en Départemental 1 Critérium Poule C sont :
 - FC BARENTINOIS 41 / FC NEUFCHATEL EN BRAY 41 le 21 septembre 2025, ENT SOMMERY VARENNE 41 / FC BARENTINOIS 41 le 12 octobre 2025, FC BARENTINOIS 41 / AS CANTON D'ARGUEIL 41 le 19 octobre 2025.
 - Constatant qu'aucun joueur du FC BARENTINOIS 41 inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique n'a participé à deux des trois dernières rencontres de l'équipe de FC BARENTINOIS 42.
 - Pour ce motif, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

Match n° 53968468 ES TOURVILLAISE 41 / FC OFRANVILLAIS 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ES TOURVILLAISE la rencontre est reportée au 30 novembre 2025.

Match n° 53968470 LA F A CAUX MARINE 41 / O DU LITTORAL 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à LA F A CAUX MARINE.

Match n° 53968471 ES. JANVALAISE 41 / FC BIVILLE LA BIGNARDE 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ES. JANVALAISE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

Match n° 53968557 US SENNEVILLAISE 41 / ES INTERC St ANTOINE 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US SENNEVILLAISE la rencontre est reportée au 16 novembre 2025.

Match n° 54968561 ESPC St GILLES ETAINHUS 41 / FC BREUTE BRETTEVILLE 42

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ESPC St GILLES ETAINHUS la rencontre est reportée au 23 novembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

Match n° 53968650 ENT OCFC/US TILLEUL 42 / ESM GONFREVILLE 41

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ENT OCFC/US TILLEUL la rencontre est reportée au 23 novembre 2025.



Match n° 53968651 HAVRE CAUCRIAUVILLE 41 / SOLIDARITE S GOURNAY 41

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au HAVRE CAUCRIAUVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 POULE K

Match n° 53968771 LE HAVRE S'PORT FOOT 41 / U FONTAINAISE 41

Match n° 53968772 FC BREAUTE BRETTEVILLE 41 / RC HAVRAIS 41

Match n° 53968773 GRPT St AUBIN VIGOR 41 / FC DU LITTORAL 41

Match n° 53968774 HELLANDES FC 41 / US EPOUVILLE 41

En raison d'arrêtés municipaux. Les rencontres sont reportées au 23 novembre 2025.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE L

En raison d'arrêtés municipaux, toutes les rencontres sont reportées au 23 novembre 2025.

Le Président de la commission

M. LECORNU Pierre

Le Secrétaire de la commission

M. MOGIS Michel